

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz
Commune de Malroy

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du lundi 01 juin 2026

Nbre de membres
en exercice : 11
Présents : 8
Représentés : 0
Votants : 8

Le un juin deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Malroy, dûment convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Hervé GAUDÉ, Maire.

PRESENTS : MMES & MM. Hervé GAUDÉ, Jenny FABBRI, Alain SALOMON, Aloyse CAISSUTTI, Cathy Yvette CAULIEZ, Lorène CHARROIN, Serge GODARD, Baptiste REMY

Excusés :

Absents : Fernande DE SOUSA, Henri POINSIGNON, Monique RAUCOULES

Conseillers ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Alain SALOMON

DE_2026_024 : Autorisation de signature de la convention de prestation de service de fourrière animale sans ramassage ni capture entre la Société Protectrice des Animaux et la commune

Monsieur le Maire expose :

Que le contrat de prestation de service de fourrière animale sans ramassage ni capture entre la Société Protectrice des Animaux et la commune prend fin le 31 décembre 2026 et qu'il convient de le renouveler.

Après avoir pris connaissance du contenu du contrat, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

DE RENOUVELER pour une durée d'un an, reconductible tacitement tous les ans dans la limite de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2030, le contrat conclu avec la Société Protectrice des Animaux pour la mise en fourrière des animaux en état d'errance ou de divagation provenant du territoire de la commune de Malroy,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents ainsi que le contrat entre la Société Protectrice des Animaux et la commune.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Le Secrétaire de Séance,
Alain SALOMON



Pour copie certifiée conforme au registre

Le Maire, A Malroy, le 01 juin 2026

Hervé GAUDÉ

Le Maire, 

Date de transmission de l'acte: 08/06/2026
Date de réception de l'AR: 08/06/2026

057-215704388-DE_2026_024-DE
A G E D I